

# AVIS

Il est porté à la connaissance des étudiants admis à passer le test ORAL pour l'accès à la 1<sup>ère</sup> année du Master « Finances Publiques & Fiscalité », au titre de l'année universitaire 2018-2019, que ce test aura lieu le **samedi 08 septembre 2018, à partir de 9h00**, au siège de la Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales Agdal, sis à 1, Avenue des Nations Unies, Rabat.

L'évaluation portera essentiellement sur :

- La capacité de dissertation sur des thématiques portant sur les finances publiques et/ou fiscalité
- Droit Budgétaire
- Économie financière Publique
- Droit Fiscal
- Connaissances générales

Les étudiants concernés doivent **obligatoirement** être munis, au jour du test oral, d'une pièce d'identité et de leur dossiers.

Il est à préciser, à juste titre, que l'admission définitive sera conditionnée, entre autres, de la sincérité des informations déclarées par l'étudiant.